

## Actualités FPr

171, 07.06.2006

### Sommaire

1. Le bulletin d'information aFPr a été évalué
2. Interview: Hans-Ulrich Stöckling s'exprime sur la formation professionnelle
3. Fairplay: 1er janvier en lieu et place du 1er novembre et en tout cas pas avant
4. Masterplan Formation professionnelle: attribution de nouveaux tickets provisoires
5. Conférence de mai 2006: le partenariat sous la loupe
6. Les "Lernzentren" existent depuis dix ans
7. Jura: le Parlement approuve la réorganisation de l'enseignement et de la formation
8. Obwald et Lucerne: oui aux nouvelles lois sur la formation professionnelle
9. Argovie: premiers pas vers le certificat de fin de scolarité obligatoire
10. Suisse du nord-ouest: création d'un réseau travail - profession - carrière
11. Manuel relatif aux ordonnances: nouvelle édition
12. Publications: système éducatif suisse, système éducatif allemand, études sur le travail après 50 ans
13. Offre d'emploi: un/une directeur/trice administratif/ve, OrTra faîtière social

### Documents complémentaires

Echéance du 1er novembre: du «fairplay» dans la sélection des apprentis - Que signifie exactement le «fairplay»?

Hans-Ulrich Stöckling, président sortant de la CDIP: propos sur la formation professionnelle

bbaktuell/ActualitésFPr – Evaluation 2005/2006: Résultats de l'enquête et bref exposé des suggestions

Offre d'emploi

Manifestations

#### Impressum:

Editeur: Conférence suisse des offices de formation professionnelle CSFP et Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT  
Copyright: CSFP et OFFT, diffusion libre (sauf indication contraire) Prière d'indiquer la source et d'envoyer un justificatif à la rédaction  
Collaborateurs: Annemarie Abbondio (ao), Jacques Amos (ja), Josette Fallet (jf), Daniel Fleischmann (df), Phuoc Ngo (pn) et Emil Wettstein (wt)

Membres du groupe de pilotage: Robert Galliker, CSFP; Dani Duttweiler, OFFT; Yvonne-Marie Ruedin, CRFP  
Rédacteur responsable de la présente édition: Emil Wettstein, Zürich (mailto:redaction@afpr.ch). Traduction: Josette Fallet  
Pour s'abonner et/ou se désabonner ainsi que pour annoncer des changements d'adresse mailto:adm@afpr.ch  
Les éditions précédentes peuvent être consultées sur Internet: <http://www.afpr.ch>

## 1. Le bulletin d'information aFPr a été évalué

wt. Les éditions allemande et française du bulletin bbaktuell et ActualitésFPr ont fait l'objet d'une évaluation. A la demande de l'OFFT, l'Institut de communication de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (Fachhochschule Nordwestschweiz) a mené une enquête auprès des abonnés à la newsletter. 43.3% d'entre eux ont répondu au questionnaire. De l'avis des personnes chargées de l'évaluation, ce taux de participation indique déjà que le bulletin est apprécié.

Le document téléchargeable à l'adresse <http://www.afpr.ch/pdf/afpr3496.pdf> donne une vue d'ensemble des résultats de l'évaluation. La rédaction tient à remercier les lecteurs de cette appréciation positive dans laquelle elle voit une reconnaissance de son travail.

Au début de juillet, les éditeurs détermineront la manière dont évoluera la newsletter. L'équipe rédactionnelle a déjà émis ses propres réflexions. Vous en apprendrez bientôt davantage.

Emil Wettstein

## 2. Interview: Hans-Ulrich Stöckling s'exprime sur la formation professionnelle

df. Pendant huit ans, Hans-Ulrich Stöckling a présidé aux destinées de la CDIP. Le 1er juillet 2006, il remettra la présidence à Isabelle Chassot, directrice de l'instruction publique du canton de Fribourg. Interviewé par la rédaction du bulletin aFPr sur des thèmes de formation professionnelle, Stöckling s'exprime une fois de plus avec une grande indépendance d'esprit. La situation de la jeunesse ne l'inquiète pas, a-t-il notamment déclaré. Au sujet du problème des places d'apprentissage, il relève que la réalité n'a pas la moitié du caractère dramatique des gros titres.

Pour en savoir plus:

<http://www.afpr.ch/pdf/afpr3491.pdf>

## 3. Fairplay: 1er janvier en lieu et place du 1er novembre et en tout cas pas avant

df. En Suisse alémanique, la course aux meilleures places d'apprentissage commence à la fin de l'été, soit près d'une année avant le début de la formation. En Suisse romande, la plupart des contrats sont conclus entre les mois de février et avril; ils le sont bien plus tard encore au Tessin. La recommandation "Fairplay - 1er novembre" convenue outre-Sarine il y a plusieurs années n'a pas pu empêcher la conclusion précoce des contrats, comme l'indique une rapide enquête de la rédaction. Hans-Ulrich Bigler (futur directeur de Swissmem) lance une nouvelle offensive dans le canton de Zurich. Il revendique que les contrats soient conclus au début de l'année civile.

Pour en savoir plus:

<http://www.afpr.ch/pdf/afpr3479.pdf>

## 4. Masterplan Formation professionnelle: attribution de nouveaux tickets provisoires

ao. L'Office fédéral de la formation professionnelle (OFFT) et le groupe de travail "Masterplan Formation professionnelle" ont attribué de nouveaux tickets provisoires dans le cadre de la réforme des ordonnances sur la formation professionnelle. L'entrée en vigueur est prévue le 1er janvier 2009. 19 professions ou projets ont reçu le ticket provisoire sans réserve:

Automaticien/cienne (CFC), Automatikmonteur/in (CFC)\*, Baupraktiker/in (AFP)\*, Bauteilwerker/in (CFC)\*, Contact Center Agent/in (EBA)\*, Electronicien/cienne (CFC), Fachfrau/Fachmann Gesundheit (CFC)\*, Formenbauer/in (CFC)\*, Hufschmied/in (CFC)\*, Constructeur/trice (CFC), BF Kunsthandwerk Holz (CFC)\*, Maschinenbaumechaniker/in (CFC)\*, Maschinenbaupraktiker/in (AFP)\*, Maçon/Maçonne (CFC), Orthopédiste (CFC), Polymécanicien/cienne (CFC), Recycleur/euse (CFC), Gardien/iienne d'animaux (CFC), Decorateur/trice (CFC). Des documents complémentaires sont attendus dans cinq cas: Bühnentänzer/in (CFC)\*, Libraire (CFC), Géomaticien/cienne (CFC), Techno-

imprimeur/euse (CFC), Gymnastik-Fachmann/Fachfrau (CFC)\*. La dénomination officielle des professions et des champs professionnels accompagnés d'un astérisque n'existe pas encore en français.

Informations: Angela Wiprächtiger, OFFT,  
mailto:angela.wipraechtiger@bbt.admin.ch

### 5. Conférence de mai 2006: le partenariat sous la loupe

offt. Le partenariat dans la formation professionnelle était cette année le thème principal de la conférence de mai organisée par l'OFFT. Au cours de l'exposé d'entrée en matière, Christoph Minning, chargé de cours à la Haute école spécialisée de la Suisse du nord-ouest, a développé cinq thèses relatives à la collaboration dans le cadre de réseaux.

Les lecteurs trouveront son exposé ainsi que d'autres informations à l'adresse  
<http://www.bbt.admin.ch/themen/berufsbildung/00104/00363/index.html?lang=fr>

### 6. Les "Lernzentren" existent depuis dix ans

wt. Le réseau d'entreprises formatrices réunies à l'enseigne des "Lernzentren LfW" exerce son activité à Baden/Birr, Zurich, Pratteln et Herrbrugg; il a été créé il y a dix ans, à l'époque où ABB Suisse avait décidé de délocaliser la formation de ses apprentis. Aujourd'hui, plus de 80 entreprises s'appuient sur les centres d'apprentissage. Parmi elles, citons: ABB, Alstom, Bombardier, Leica Geosysteme, Electrolux et Microsoft. Quelque 90 collaborateurs s'occupent d'un millier d'apprenants formés dans huit professions.

Pour en savoir plus (communiqué en allemand):  
<http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba3482.pdf>

### 7. Jura: le Parlement approuve la réorganisation de l'enseignement et de la formation

jf. Lors de sa séance du 24 mai 2006, le Parlement jurassien a accepté la nouvelle loi sur la réorganisation de l'enseignement et de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire. A quelques détails près, le projet présenté par le

Gouvernement (cf. aFPr 159) a passé la rampe. L'originalité de la réorganisation réside dans la création d'un Centre jurassien d'enseignement et de formation regroupant la totalité du secondaire II et du tertiaire non universitaire. Compte tenu du délai référendaire, le Gouvernement fixera probablement l'entrée en vigueur des nouvelles structures au 1er janvier 2007.

Informations: Jean-Luc Portmann, Service de la formation professionnelle, tél. 032 420 71 62,  
mailto:jean-luc.portmann@jura.ch

### 8. Obwald et Lucerne: oui aux nouvelles lois sur la formation professionnelle

ao. Le 21 mai 2006, par 81,33% de oui, les citoyens obwaldiens ont approuvé la nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle. La maturité professionnelle, les offres transitoires et l'idée de l'apprentissage la vie durant sont pour la première fois ancrées dans les dispositions cantonales.

Informations: Alois Schnellmann, chef de l'Office de la formation professionnelle du canton d'Obwald, mailto:Alois.Schnellmann@ow.ch ; loi:  
[http://www.ow.ch/dl.php/de/20060522122143/bildungsgesetz160306\\_1.pdf](http://www.ow.ch/dl.php/de/20060522122143/bildungsgesetz160306_1.pdf)

Les citoyens lucernois ont aussi approuvé leur nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle et la formation continue. Les 83,7% de oui confirment le crédit dont la formation professionnelle jouit toujours au sein de la population. Informations: Josef Widmer, chef de l'Office de la formation professionnelle du canton de Lucerne, mailto:josef.widmer@lu.ch .

Pour en savoir plus: <http://www.beruf.ch> ; loi:  
[http://www.beruf.ch/images/content/page521/Version\\_GR.pdf](http://www.beruf.ch/images/content/page521/Version_GR.pdf)

### 9. Argovie: premiers pas vers le certificat de fin de scolarité obligatoire

df. Onze écoles du canton d'Argovie jouent présentement un rôle de pionnières; elles font passer à leurs élèves de 8e année les tests "Stellwerk". Le dispositif représente l'un des éléments de l'expérience "certificat de fin de

scolarité obligatoire" auquel les notes d'école et un travail de projet contribuent aussi. D'autres cantons (les deux Bâle) et une région (la Suisse centrale) envisagent aussi l'introduction d'un tel certificat.

Pour en savoir plus (informations en allemand):  
<http://www.ag.ch/abschlusszertifikat>

### 10. Suisse du nord-ouest: création d'un réseau travail - profession - carrière

wt. Plusieurs conseillers en orientation professionnelle, universitaire et de carrière indépendants du nord-ouest de la Suisse se sont regroupés pour offrir ensemble une large palette de prestations; ils ont créé le réseau aknet - Arbeit - Beruf - Karriere.

Pour en savoir plus (informations en allemand):  
<http://www.abknet.ch>  
<http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba3446.pdf>

### 11. Manuel relatif aux ordonnances: nouvelle édition

offt. Le manuel édité par l'OFFT décrit la genèse d'une ordonnance sur la formation professionnelle initiale. Cette troisième édition tient compte des expériences acquises dans le cadre de la réforme des professions. Le déroulement a ainsi été simplifié, d'autres documents ont été intégrés et de nouvelles adresses ont été ajoutées. Le manuel contient en outre de nouvelles explications sur le modèle-ressources-compétences. Pour plus de précisions et pour la commande:  
<http://www.bbt.admin.ch/themen/grundbildung/00107/00365/index.html?lang=fr>

### 12. Publications: système éducatif suisse, système éducatif allemand, études sur le travail après 50 ans

df. La CDIP a publié à fin avril une nouvelle présentation simplifiée du système éducatif suisse:

[http://www.edk.ch/PDF\\_Downloads/Bildungswesen\\_CH/BildungCH\\_f.pdf](http://www.edk.ch/PDF_Downloads/Bildungswesen_CH/BildungCH_f.pdf) ou  
<http://www.afpr.ch/pdf/afpr3492.pdf>

Le "Bildungsrapport" paru le 2 juin 2006

présente pour la première fois le système éducatif allemand dans un contexte global.  
<http://www.bildungsbericht.de/> . Le serveur éducatif allemand accompagne la publication du rapport par un dossier: <http://www.bildungs-server.de/zeigen.html?seite=2833>

Plusieurs publications récentes abordent le thème du travail après 50 ans: l'étude de la Banque cantonale de Zurich (ZKB) intitulée "Arbeit in der alternden Gesellschaft. Der Arbeitsmarkt für ältere Menschen in der Schweiz"; et celle d'Avenir Suisse "Arbeit und Karriere: Wie es nach 50 weitergeht. Eine Befragung von Personalverantwortlichen in 804 Schweizer Unternehmen". A ces deux études s'ajoutent les réflexions de la prof. Heidi Schelbert-Syfrig "Arbeit für Ältere. Was richtet der Markt, was soll der Staat?".

Téléchargement:

[http://www.zkb.ch/zkb/pub/studie\\_aktuell.html](http://www.zkb.ch/zkb/pub/studie_aktuell.html)

### 13. Offre d'emploi: un/une directeur/trice administratif/ve, OrTra faïtière social

L'Organisation faïtière suisse du monde du travail du domaine social (OrTra faïtière S) cherche un/une directeur/trice administratif/ve, appelé/e à diriger le secrétariat (taux d'occupation de 60%).

Il s'agit d'un poste de confiance, exigeant, dans le cadre duquel vous représenterez l'OrTra faïtière S dans la Suisse tout entière et collaborerez étroitement avec le comité de direction. Vous organiserez et dirigerez le secrétariat, élaborerez des concepts et piloterez des projets, oeuvrerez activement au sein d'organes de dimension nationale.

Titulaire d'un diplôme du degré tertiaire (uni, HES, ES) dans une discipline appropriée, vous avez déjà travaillé dans le domaine de la formation, sociale de préférence, et êtes rompu/e au travail en réseau.

Informations: Peter Müller, tél. 031 839 04 79, [info@odas.ch](mailto:info@odas.ch) .

Pour en savoir plus:

<http://www.afpr.ch/pdf/afpr3506.pdf>

**Echéance du 1er novembre: du «fairplay» dans la sélection des apprentis**

## Que signifie exactement le «fairplay»?

**ActualitésFPr 171 du 7 juin 2006**

**Dans de nombreux cantons, on exige du «fairplay» lors de la sélection des apprentis: les entreprises formatrices devraient commencer à signer les contrats d'apprentissage au plus tôt le 1er novembre. Mais tous les intéressés n'approuvent pas cette exigence: les uns voudraient que l'échéance de la sélection soit avancée, les autres qu'elle soit au contraire retardée.**

*Daniel Fleischmann*

En octobre 2003, Actualités FPr publiait une enquête concernant l'action «fairplay» dans les cantons ([www.bbaktuell.ch/pdf/bba2097.pdf](http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba2097.pdf)). Le sondage révélait que de nombreux offices cantonaux de la formation professionnelle ne commençaient à approuver les contrats d'apprentissage qu'à partir du 1er novembre. Nombre d'autorités compétentes et d'associations priaient en outre les maîtres d'apprentissage de différer la signature du contrat d'apprentissage jusqu'à cette date afin de donner suffisamment de temps aux jeunes pour choisir une profession et trouver une place d'apprentissage. A l'époque et pour des raisons d'organisation, les cantons de Suisse romande n'ont pas été inclus dans le sondage. Leur consultation n'aurait d'ailleurs pas amené beaucoup d'éléments nouveaux. D'après les renseignements fournis par Marc Chassot, chef du Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes du canton de Fribourg et vice-président de la CDOPU (Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière), la signature des contrats d'apprentissage ne commence qu'entre février et avril dans les cantons romands - même sans exhortation des autorités compétentes dans ce sens. Cette année pourtant, l'échéance a été parfois

avancée, mais les signatures avant le 1er novembre restent des exceptions absolues.

### Problèmes dans plusieurs cantons

Jusqu'à ce jour, l'action «fairplay» n'a pas réussi à s'imposer complètement. Dans le canton de Zurich, l'Association des établissements de crédit a communiqué que l'on commencerait dorénavant à conclure des contrats d'apprentissage dès le mois de septembre. Motif: le nombre d'échéances non respectées est si élevé qu'il s'impose de rechercher dorénavant de nouvelles voies pour atteindre les objectifs définis au départ. Avec le 1er septembre proposé par le «calendrier alternatif du choix professionnel» (annexe) comme première date possible pour la signature d'un contrat d'apprentissage, les jeunes disposent de nouveau de plus de temps pour la recherche d'une place d'apprentissage.

Le groupe de travail «orientation professionnelle, corps enseignant, spécialistes en ressources humaines» de la Société suisse de gestion des ressources humaines, section zurichoise, voit les choses tout autrement. On continue à recommander le 1er novembre comme première date possible pour la sélection, comme l'indique René Zihlmann, directeur du Centre des carrières de la Ville de Zurich. Il souligne que l'échéance choisie par les banques ne fait que reporter le stress vers l'avant. La sérieuse préparation au choix professionnel dès l'école est mise en danger, de même que l'accès des adolescents à un choix professionnel mûri. En effet, les jeunes doivent se décider trop tôt et le stress de la famille pour disposer le plus tôt possible d'une place d'apprentissage pour leur rejeton va en s'amplifiant.

**H.U. Bigler: Au plus tôt «au début de la nouvelle année civile»**

Futur directeur de Swissmem, Hans-Ulrich Bigler donne une nouvelle impulsion à l'action «fairplay».

*Actualités FPr: Monsieur Bigler, selon vos déclarations, vous souhaitez supprimer le 1er novembre comme date de sélection et proposer une échéance plus tardive.*

Hans-Ulrich Bigler: C'est exact. La décision des banques zurichoises en faveur d'un «calendrier alternatif du choix professionnel» conduit de facto à la signature des contrats en juin déjà. Cela augmente le stress chez les jeunes, comme je l'ai vécu moi-même avec mon fils. Un processus judiciaire de choix professionnel est à peine possible dans ces circonstances. Il nous faut trouver un accord et que tous s'y tiennent de nouveau – à l'exception de quelques moutons noirs, il y en aura toujours.

*Apparemment cette échéance doit se situer après le 1er novembre.*

Je propose que la signature des contrats d'apprentissage n'ait lieu qu'à partir de la «nouvelle année civile» et soit donc plus proche du début de l'apprentissage lui-même. De nombreux jeunes sont soumis à de très grands changements à cet âge. Si vous concluez un contrat avec un jeune en été déjà, de nombreux changements – y compris dans les préférences en matière de profession – peuvent encore surgir. En outre, nous ne devons pas l'oublier, lorsqu'on a instauré l'action «fairplay» en 1989 avec le 1er novembre comme date de démarrage, l'année scolaire - et donc l'apprentissage - commençaient encore au printemps!(1) L'action jouissait à l'époque d'un degré élevé d'acceptation. C'est cette attitude commune qu'il nous faut retrouver.

*Comment comptez-vous atteindre votre but?*

J'espère que l'Union cantonale zurichoise des arts et métiers réunira tous les partenaires importants du projet autour de la même table encore avant les vacances d'été. Si nous atteignons notre but, nous devons alors modifier le calendrier concernant les classes d'orientation professionnelle, la publication des places d'apprentissage disponibles et les autres manifestations consacrées au choix professionnel.

Hans-Ulrich Bigler est directeur de l'Association suisse pour la communication visuelle (Viscom) et membre du comité directeur de l'Union cantonale zurichoise des arts et métiers. Il préside également la commission formation de cette association. A partir du 1er août, H.-U. Bigler dirigera Swissmem (Association patronale suisse de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux). Swissmem est la plus importante association de branche de Suisse.

(1) Il s'agit ici de la situation zurichoise de l'époque.



Des conflits du même genre ont cours en Suisse centrale également. Sous la houlette de l'association «Formation professionnelle de Suisse centrale», le projet «fairplay» a débuté il y a une année ([http://www.beruf-z.ch/website\\_zbk.cfm?sID=1](http://www.beruf-z.ch/website_zbk.cfm?sID=1)). Deux dates de démarrage sont proposées: le 1er novembre pour le processus menant au choix de l'apprenti et le 1er décembre pour celui qui mène à un engagement de la part de l'entreprise. Les expériences au bout d'un an ne sont toutefois «guère surprenantes», comme le communique Isabelle Zuppiger Ritter, responsable de l'Office d'orientation professionnelle du canton de Lucerne. Ainsi

les banques ont d'abord collaboré pour se retirer par la suite. A Saint-Gall également, les expériences font plutôt déchanter. L'association «fairplay», créée en 2000, a été dissoute en mars de cette année. Marcus Schwager, responsable de la formation continue du corps enseignant, rapporte que l'association n'a plus exercé son activité au cours des trois dernières années, car des entreprises s'opposaient toujours aux engagements pris.

Questions posées par Daniel Fleischmann,  
[fleischmann@swissworld.com](mailto:fleischmann@swissworld.com)

Traduction: Christine Kübler, Layout: pn



## H.-U. Stöckling, président sortant de la CDIP: propos sur la formation professionnelle «La situation de la jeunesse ne m'inquiète pas»

ActualitésFPr 171 du 7 juin 2006

Il n'est pas nécessaire d'élargir le système dual de formation professionnelle par des offres de nature scolaire. C'est ce qu'a expliqué Hans-Ulrich Stöckling, longtemps président de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, dans l'entretien qu'il a accordé à ActualitésFPr peu avant son retrait. Le 1er juillet 2006, Stöckling sera remplacé par Isabelle Chassot, directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) du canton de Fribourg.

**ActualitésFPr:** *Hans-Ulrich Stöckling, le Tages Anzeiger a relevé dans un hommage le rôle très important que vous avez joué dans la politique suisse de l'éducation. Cela vaut-il aussi pour la formation professionnelle?*

*Hans-Ulrich Stöckling:* Non, car la formation professionnelle est d'abord une tâche de la Confédération. J'y ai toutefois contribué comme président de Swisscompetence et dans la campagne préparatoire à la nouvelle législation.

***Cette nouvelle loi et les deux arrêtés fédéraux sur les places d'apprentissage ont entraîné d'importants progrès dans la formation professionnelle. Y a-t-il néanmoins des points qui vous préoccupent encore?***

Affirmer qu'il en a résulté d'importants progrès me laisse sceptique. Ces progrès sont certes envisagés, mais pas encore concrétisés. Il existe un risque que leur mise en œuvre répète les erreurs commises dans la réforme de la formation commerciale de base. L'inspiration de cette réforme venait des grandes entreprises, qui déterminent la politique de la branche commerciale – indépendamment de l'offre



Hans-Ulrich Stöckling, directeur depuis dix-huit ans de l'Instruction publique du canton de Saint-Gall, a présidé durant huit ans la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

effective de places d'apprentissage. Elle était trop exigeante et a surchargé les personnes en formation comme leurs formateurs et formatrices dans les petites et moyennes entreprises. Je crains que cette prise en compte insuffisante des intérêts de la base se répète dans d'autres branches.

***Etes-vous inquiet de la forte hausse du nombre de jeunes souffrant de problèmes psychiques qui ressort d'une étude de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS)?***

Non. Plus on fournit d'études ou de statistiques sur ce type de problématique et plus on découvre de personnes concernées. Je crois qu'on colle aujourd'hui

d'hui trop rapidement des étiquettes de «malade» ou de «personne à risque». Je constate bien sûr l'augmentation de la pression et des influences auxquelles les jeunes doivent faire face. Mais qui est à même d'estimer le nombre de jeunes qui souffraient d'atteintes psychiques il y a vingt ans?

***Et que penser des voix affirmant que les jeunes d'aujourd'hui manquent particulièrement des capacités permettant d'intégrer le monde du travail?***

Les Romains d'autrefois tenaient déjà de pareils discours. La situation de la jeunesse ne m'inquiète pas. On peut en trouver un indice dans PISA, qui montre une tendance légèrement ascendante. Bien sûr, beaucoup de jeunes ne savent plus écrire de façon vraiment correcte. Mais c'est compréhensible dans des écoles qui ont plus qu'autrefois une fonction d'intégration très importante.

***Et le sens de l'effort chez les jeunes?***

Il reste aussi grand qu'autrefois. En cette matière, il faut penser que beaucoup de jeunes qui seraient jadis entrés sur le marché du travail comme manœuvres ou personnes sans qualification cherchent aujourd'hui une place d'apprentissage. C'est réjouissant. Mais cela change l'image que les maîtres d'apprentissage se font de cette génération – tout comme le fait qu'un nombre plus important d'élèves entrent maintenant au gymnase.

***Personnellement, comment voyez-vous les jeunes d'aujourd'hui?***

Ils sont plus ouverts qu'autrefois. Beaucoup d'entre eux sont moins inhibés, ils sont plus sûrs d'eux, plus spontanés. C'est positif. A l'inverse, je regrette leurs moins bonnes manières. Mais je les vois avant tout en référence à une augmentation de la violence de la société. Dans un monde où Monsieur Ospel ne sait pas combien d'argent il souhaite encore gagner, il ne faut pas s'étonner que des jeunes peu favorisés veuillent se faire entendre par la violence. Et comment voulez-vous expliquer à un jeune les raisons pour lesquelles, dans certains cantons, les riches paient moins d'impôts que les pauvres?

***Beaucoup de spécialistes constatent que le niveau de la formation professionnelle initiale augmente régulièrement et que le nombre des formations et des activités moins exigeantes diminue. Partagez-vous cette estimation?***

Oui. Les exigences du monde du travail ont objectivement augmenté; dans de nombreuses entreprises de menuiserie, on trouve maintenant des équipements commandés par ordinateur. On ne peut pas

s'en plaindre. En même temps, il existe toujours de nombreuses activités moins exigeantes au plan intellectuel. Il faudrait impérativement les valoriser. En ce moment, j'entends dans toutes les entreprises et les professions que seuls les meilleurs jeunes sont assez bons pour une formation. C'est un non-sens. On ne devrait pas augmenter les exigences sans que cela soit nécessaire. C'est vrai également pour le niveau de la formation initiale de deux ans.

***Votre regard sur ce niveau est-il critique?***

Oui. Je considère que les exigences posées y sont trop élevées. Nous essayons maintenant de créer le plus grand nombre possible de formations avec attestation. Mais je crains que ce soient précisément les jeunes que nous voulons atteindre qui se trouvent exclus du système.

---

**«Et comment voulez-vous expliquer à un jeune les raisons pour lesquelles, dans certains cantons, les riches paient moins d'impôts que les pauvres?»**

---

***Des voix toujours plus nombreuses estiment que le problème des places d'apprentissage se résoudra en 2008 grâce à l'évolution démographique. Qu'en pensez-vous?***

J'aimerais sur ce point faire trois remarques. Premièrement: il y a aujourd'hui plus de places d'apprentissage qu'auparavant. Mais la demande a heureusement aussi augmenté, le nombre des jeunes sans certificat du secondaire II ayant – comme déjà dit – massivement diminué. Deuxièmement, je crois que ce jugement, répandu dans les médias, exagère le problème. La réalité n'a pas la moitié du caractère dramatique des gros titres. Je peux l'attester avec les chiffres du canton de Saint-Gall. En troisième lieu, je pars du principe que la diminution des jeunes à la recherche d'une place aura pour effet de diminuer la tension sur le marché de l'apprentissage. Mais il restera toutefois un jeune sur dix environ qui ne voudra ou ne pourra pas faire de formation.

***Les signes montrant que l'apprentissage n'est plus systématiquement la forme idéale de formation professionnelle se multiplient. Le marché du travail moderne se caractérise par une importance croissante du savoir, qui ne peut pas être transmis sous forme duale. Pensez-vous qu'il faille soutenir d'autres formes de formation professionnelle?***



Non. Je considère que le système dual de formation professionnelle est tout à fait efficace; il est selon l'OCDE une des raisons de notre faible taux de chômage des jeunes. De plus, je constate un grand intérêt de délégations étrangères pour le système de formation dual. Il y a toujours eu des formations professionnelles en école, et il se peut que, pour certaines formations professionnelles, une première année à plein temps puisse être profitable. C'est pour cela qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des discussions de principes. Enfin, la formation professionnelle, qui connaît une énorme croissance de ses effectifs, permet déjà une scolarisation renforcée.

***A l'occasion de deux journées, la Confédération a fait d'un partenariat entre Confédération, cantons et organisations du monde du travail un thème d'actualité. Quels sont selon vous les problèmes de ce point de vue?***

Un des problèmes est que la Confédération se saisit de compétences accrues dans de nombreux domaines, sans les utiliser vraiment.

***Aussi dans la formation professionnelle?***

De nombreuses ordonnances de formation sont totalement surchargées, mais elles ne sont heureusement pas concrétisées au mot près. Un autre

exemple est celui de la formation initiale de deux ans, pour la mise en œuvre de laquelle l'OFFT manque de courage.

***Voyez-vous d'autres problèmes dans le domaine du partenariat? On entend dans certains milieux patronaux que des cantons entravent la réalisation de mesures.***

Cette plainte est nouvelle pour moi. Mais j'entends sans cesse de la part des plus petites associations professionnelles que les intérêts de la base sont mal défendus par les représentants à la tête des associations patronales. Un exemple déjà évoqué est celui de la réforme de la formation commerciale de base, sur laquelle seuls les cantons ont exprimé une voix critique.

***Les relations de la CDIP avec l'OFFT sont-elles bonnes?***

Depuis l'entrée en fonction de Madame Renold, la collaboration avec l'OFFT s'est nettement améliorée, il n'y a pas de raisons de se plaindre. La nouvelle directrice déploie de grands efforts pour améliorer les relations avec les cantons.

Questions posées par Daniel Fleischmann,  
fleischmann@swissworld.com

Traduction: Jacques Amos, Layout: pn

## Résultats de l'enquête et bref exposé des suggestions

# bbaktuell/ActualitésFPr – Evaluation 2005/2006

ActualitésFPr 171 du 7 juin 2006

**Entre le 5 et le 9 décembre 2005, l'Institut de communication d'entreprise de la Fachhochschule Nordwestschweiz a mené – à la demande de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie – une enquête auprès des lecteurs de la newsletter ActualitésFPr, bulletin d'information sur la formation professionnelle. Pendant la période couverte par l'enquête, 1591 lecteurs ont répondu au questionnaire (43,3%).**

Sans entrer dans le détail, on peut distinguer deux catégories de lecteurs : 43% de personnes travaillant pour les autorités en charge de la formation professionnelle et 22% de membres de l'enseignement professionnel. 35% n'ont donné aucune indication sur leur profession.

Le lecteur type d'ActualitésFPr est un homme âgé de 49 ans, de langue maternelle allemande et membre d'une autorité responsable de la formation professionnelle.

Les lecteurs d'ActualitésFPr se tiennent au courant des derniers développements dans la formation professionnelle de diverses manières. S'ils utilisent principalement les supports électroniques tels que les newsletters et les sites webs, ils n'en délaissent pas pour autant les «sources d'information classiques» comme les quotidiens, les revues spécialisées ainsi que les manifestations et autres conférences thématiques.

Le taux élevé d'utilisation parallèle des médias appelle une orientation multimédia de la stratégie et de l'offre d'information.

Près de 3/4 des lecteurs avouent une nette préférence pour la forme électronique de la newsletter. Les formats de partage de l'information novateurs

et interactifs (forums en ligne, sites d'informations automatiquement mises à jour (newsfeeds), chats en ligne, conférences virtuelles) ne sont pas encore bien acceptés par le public.

Les lecteurs de ActualitésFPr aimeraient que les informations sur la formation professionnelle couvrent une très large palette de thèmes, les plus importants étant la politique nationale/cantonale en matière de formation professionnelle, la formation professionnelle initiale, l'application de la législation sur la formation professionnelle, la formation continue à des fins professionnelles et la formation professionnelle supérieure.

Les centaines de propositions qui ont été faites concernant le traitement sommaire ou inexistant de certains thèmes mettent en lumière un besoin élevé d'informations qui n'est pas encore satisfait. Les lecteurs veulent avant tout plus d'informations actuelles sur des thèmes spécifiques, de pronostics (tendances, évolutions), d'informations condensées et comparatives (vues d'ensemble, états des lieux, listes) et d'informations statistiques (statistique, recherche).

Une newsletter soumise aux impératifs de l'actualité et à l'obligation de donner un bref aperçu des informations ne peut pas couvrir, ou tout au moins pas seule, un éventail de thèmes aussi large. Ce qu'il faut ce sont des médias complémentaires, qui soient à même de traiter des sujets peu ou pas pris en compte.

Dans l'ensemble, le lecteur d'ActualitésFPr est assidu mais sélectif. La newsletter n'est pas sa seule source d'information.

Les abonnés d'ActualitésFPr portent un jugement positif sur la newsletter. Selon eux, elle est conviviale et reflète l'actualité. Elle leur donne par

ailleurs une bonne vue d'ensemble du paysage de la formation professionnelle. 3/4 d'entre eux la considèrent comme une source d'information indispensable.

Les utilisateurs voient surtout des possibilités d'amélioration dans le design et l'exclusivité des informations. Les Romands se montrent un peu plus critiques, surtout en ce qui concerne le caractère indispensable et exclusif, le degré d'actualité et la palette des thèmes traités. Même appréciation chez les représentants du corps enseignant. Ceci s'explique par les facteurs ayant eu droit à une évaluation un peu plus négative en termes de caractère indispensable, de convivialité, d'exhaustivité des contenus (c'est-à-dire des thèmes ayant trait à la pédagogie) et de modernité de l'identité visuelle.

Les suggestions qui ont été faites le plus souvent par les lecteurs pour améliorer le contenu sont de plusieurs ordres : un classement plus clair des informations par thème prioritaire ; une meilleure qualité linguistique de la version française ; la prise en compte plus importante de projets romands ; la présentation de résultats de recherche actuels ; une place plus grande faite aux rapports sur des projets intercantonaux et une mise à jour régulière des données autour de ces projets ; la déclaration de la «validité linguistique» des informations, à savoir si elles s'appliquent à l'ensemble de la Suisse ou seulement à la Suisse romande ou alémanique ; des informations servant à l'échange de savoir entre les régions linguistiques ; un aperçu de ce qui se passe dans les pays voisins et plus éloignés dans le domaine de la formation professionnelle. Un nombre substantiel de ces propositions se rapporte à la Suisse romande ou vient de cette région linguistique. Partant de ce constat, ActualitésFPPr peut tout à fait, en sa qualité d'instrument d'information national, «adopter un esprit un peu plus francophone».

En termes de design, les lecteurs aimeraient une mise en page plus «moderne», plus conviviale, plus «attrayante». Nous comptons répondre à ces deux attentes en améliorant la mise en forme – caractères gras et utilisation de différentes polices – et la structuration. La «puissance d'attraction» de la mise en page est censée souligner la pertinence du contenu et faire ressortir la valeur globale de ce média d'information. Les lecteurs de ActualitésFPPr pourront également visualiser des schémas ou des photos. Mais il est évident que le contenu primera toujours sur les améliorations graphiques.

Enfin, à la question de savoir ce que serait la newsletter idéale, les réponses varient fortement d'un

lecteur à l'autre, voire s'opposent totalement dans certains cas lorsque l'on parle, par exemple, du degré d'actualité, du mode de parution, de la combinaison des thèmes et de l'importance accordée à chacun d'entre eux. Le choix de sujets à traiter est très large. Il est par conséquent difficile de proposer un mélange de thèmes susceptibles de plaire à la majorité dans l'espace d'information limité qu'offre une newsletter. Les voix réclamant davantage d'articles ayant trait à la Suisse romande ou à la pédagogie montrent en outre qu'il serait souhaitable et envisageable de proposer un traitement différencié des contenus.

Plus d'un tiers des lecteurs transmettent la newsletter ou des documents complémentaires qui lui sont joints à leurs collègues, par voie électronique ou support papier. Près de 2/5 des lecteurs seraient prêts à utiliser la newsletter pour diffuser leurs propres informations sur la formation professionnelle. En tant que diffuseurs ou prosumers (consommateurs + producteurs), ils jouent un rôle essentiel dans la diffusion et la rédaction (éventuelle) de ce bulletin.

A partir de cette enquête, on peut distinguer trois scénarios possibles de développement:

- Aucun changement – la satisfaction générale des utilisateurs ne justifie pas que l'on modifie le produit.
- Une optimisation modérée – le souhait exprimé par les lecteurs quant aux modifications à apporter au contenu, à la forme et au volet technique est pris en compte là où les adaptations contentent la majeure partie d'entre eux sans entraîner pour autant des investissements importants (améliorations sur le plan du contenu et contextualisation).
- La création d'une plate-forme d'information centrale – ActualitésFPPr se positionne comme un média national qui approvisionne les newsletters cantonales et institutionnelles et les soutient de manière transversale sur le plan de l'offre d'informations.

Dans les deux derniers cas, il ne faut pas négliger le fait qu'il existe un degré de dépendance élevé entre l'interaction contenu/graphisme, la planification des capacités rédactionnelles, le marketing en direction des lecteurs et l'utilisation des technologies. Par conséquent, les investissements ne se font pas petit à petit mais dans le cadre d'une relation d'interdépendance.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec Daniel Duttweiler, représentant du mandant, dani.duttweiler@bbt.admin.ch, Layout: pn

**L'Organisation faïtière suisse du monde du travail du domaine social** (OrTra faïtière S), récemment créée et dont le siège se situe à Berne, se compose des associations professionnelles et organisations patronales dans le domaine social, ainsi que de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales. L'OrTra faïtière S fait office d'interlocuteur principal auprès des autorités fédérales et cantonales compétentes en matière de formation à tous les métiers, excepté la formation universitaire. Elle collabore activement à la préparation et à l'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle. Nous cherchons

## ***un/une directeur/trice administratif/ve***

appelé/e à diriger notre secrétariat.

### **Votre champ d'activité**

Il s'agit d'un poste de confiance, exigeant, dans le cadre duquel vous représenterez l'OrTra faïtière S dans la Suisse tout entière et collaborerez étroitement avec le comité de direction. Vous organiserez et dirigerez le secrétariat, élaborerez des concepts et piloterez des projets, œuvrerez activement au sein d'organes de dimension nationale. Vous participerez dans une mesure déterminante à la définition de normes au niveau national concernant la formation professionnelle dans le domaine social, et à l'intégration des divers actrices et acteurs dans les secteurs professionnels concernés. Vous vous acquitterez de vos multiples tâches en vous focalisant sur les objectifs.

### **Votre profil**

Titulaire d'un diplôme du degré tertiaire (uni, HES, ES) dans une discipline appropriée, vous avez déjà travaillé dans le domaine de la formation, sociale de préférence, et êtes rompu/e au travail en réseau. Une expérience en gestion de projet et en matière de relations avec divers groupements d'intérêts est requise. Vous aimez vous investir au niveau conceptuel, êtes autonome, savez vous imposer mais aussi faire preuve de tact. Langues: l'allemand et le français parlés et écrits.

Intéressée/e? Si vous estimez être un/e généraliste ayant le sens des responsabilités, jouissez d'une expérience dans le milieu de la formation professionnelle et si possible dans le domaine social, veuillez envoyer votre dossier de candidature à Rösy Blöchliger, Présidente de l'OrTra faïtière S, c/o CURAVIVA, Abendweg 1, 6000 Lucerne 6. Informations disponibles auprès de: Peter Müller, tél. 031 839 04 79, [info@odas.ch](mailto:info@odas.ch)

# Calendrier des manifestations

Edition 171, 07.06.2006

## **03-28 juil. 06 Académie d'été ECAV**

L'Ecole cantonale d'art du Valais ECAV, Sierre, propose des cours et des séminaires de perfectionnement en dessin-peinture, peinture et poésie, estampe, sculpture-installation, photographie, vidéo, esthétique, musique et son, art thérapie et infographie. Délai d'inscription: 26 mai 2006 Pour en savoir plus: <http://www.ecav.ch> ,  
<mailto:alain.antille@ecav.ch>

## **Automne 06 CSD Séance d'automne à La Chaux-de-Fonds**

### **29 sept. 06 L'enseignement des langues en Suisse**

De quels standards parle-t-on ? Entre diversité et adversité, quel consensus trouver ? Cette journée à Grangeneuve a pour but de clarifier les enjeux de l'enseignement des langues dans la formation professionnelle et de secondaire II. Au cours de différents ateliers, les participants auront l'occasion d'aborder la question de la standardisation des acquis. Pour en savoir plus: <http://www.isp.ch>

### **25-27 oct. 06 worlddidac 2006**

Le salon Worlddidac est une plate-forme de communication pour les responsables de la formation des écoles (publiques et privées) et des institutions de formation. Pour en savoir plus: <http://www.worlddidacbasel.com/ca/cc/ss/>

### **1-4 nov. 06 Forum des Métiers**

Les entreprises, les associations et l'orientation se donnent régulièrement rendez-vous pour informer les élèves dès la 7<sup>e</sup> année sur les métiers et les possibilités de formation. Lieux de l'exposition: Yverdon-les-Bains. Pour en savoir plus: <http://www.orientation.vd.ch/content/prestations/salons.php>

### **13 nov. 06 Journée de la formation professionnelle, Genève**

---

Ce calendrier indique les manifestations annoncées à la rédaction du bulletin ActualitésFPPr; elles y sont classées dans l'ordre chronologique des événements. D'autres réunions importantes y sont aussi mentionnées dans un souci d'éviter le chevauchement de différentes manifestations. Le choix incombe à la rédaction d'ActualitésFPPr.

Si votre manifestation n'y figure pas, nous vous invitons à l'enregistrer à l'adresse [http://www.berufsbildung.ch/fmi/xsl/bbav\\_addrecord.xsl](http://www.berufsbildung.ch/fmi/xsl/bbav_addrecord.xsl). Nous prendrons votre enregistrement en considération à la condition que la manifestation annoncée s'adresse aux spécialistes de la formation professionnelle, de l'orientation professionnelle ou du marché du travail et qu'elle traite un thème spécifique à l'un de ces groupes.

Vous trouverez bien d'autres indications dans la version allemande du calendrier à l'adresse <http://www.bbaktuell.ch/pdf/Veranstaltungen.pdf>